8ème année n° I2

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEYRON, AUDE, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72 - C. C. P. 52 38 57

I° et 2° Editions n° 7
3° Edition n° 4

9 mai I960

INFORMATIONS

MOUCHE DE LA CERISE — Zones I, II, III

Le vol de la Mouche de la cerise a commencé dans le département du Gard.

Les traitements au D.D.T. sont à exécuter du I3 au I5 mai sur les variétés devant être récoltées à la fin du mois.

Les traitements au Rogor (Diméthoate) sont à exécuter du I9 au 22 mai sur les mêmes variétés. Un abaissement de température, des vents violents, ralentiront l'activité de l'insecte.

CARPOCAPSE — Zones I, II, III

Dans de très nombreuses situations, la température crépusculaire est très supérieure au seuil critique. Cependant aucune éclosion ni capture n'a encore permis d'observer l'insecte, qui, s'il l'avait été, ne nécessiterait l'exécution d'un traitement qu'à partir du 22 mai. Les arboriculteurs n'ont donc aucune raison de traiter spécialement contre le Carpocapse, d'autant plus que la lutte contre les insectes suçeurs à l'aide du parathion, d'oléoparathion ou de malathion, partout où elle est nécessaire, aurait une efficacité contre le "ver des pommes".

L'Inspecteur, — Le Contrôleur,

P. BERVILLE — L.L. TROUILLON

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES
Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier

Montpellier le 6 mai I960

NOTE n° 4

EUDEMIS

Le vol de papillons de première génération d'eudémis est pour le moment peu important.

Toutefois il a été visible à CAUX, VALROS (Hérault).

Le traitement insecticide qui s'y rapporte est à effectuer dès réception de cet avis.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles,

G. BERNON

P 317

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16, rue de la République, Montpellier - Le Gérant : TROUILLON. - Autorisation du 6 mars 1956.

LES MALADIES CRYPTOGAMIQUES
DE LA TOMATE

Elles sont nombreuses ; les plus importantes sont : le Mildiou, l'Alternariose.

Le Mildiou attaque la pomme de terre et la tomate ainsi que les aubergines. On évitera de cultiver successivement sur le même terrain : pomme de terre, tomate ou aubergine.

Les premiers symptômes apparaissent sous forme de taches brunes sur les feuilles de la base, qui se dessèchent ensuite.

Sur les fruits, même verts, apparaissent des taches brunes avec attaque profonde des tissus. Le fruit se ramollit.

Les cultures tardives sont souvent très attaquées. Chaleur et humidité sont alors favorables.

L'Alternariose. Les premiers symptômes apparaissent sous forme de petites taches brunes qui apparaissent d'abord sur les feuilles de la base. Ces taches s'élargissent et les tissus se dessèchent; on remarque alors des cercles concentriques qui caractérisent la maladie. Lorsque l'infection est grave, les mêmes taches apparaissent sur les tiges et les fruits. Sur ces derniers elles se manifestent habituellement du côté du pédoncule; elles sont brun clair au début et noircissent rapidement. On remarque également les cercles concentriques caractéristiques de la maladie.

On préviendra ces maladies en effectuant des traitements préventifs.

Contre le Mildiou, les produits à conseiller sont :

- les sels de cuivre
- les organo-curpiques
- le Manèbe
- le Phaltane
- le Zinèbe.

Contre l'Alternariose, on pourra utiliser :

- les organo-curpiques
- le captane
- le Manèbe
- le Zinèbe.

L'Agriculteur aura souvent intérêt à alterner les produits curpiques ou cupro-organiques et organiques. En effet les produits curpiques sont très persistants mais ils ont une action dépressive qui se traduit par une réduction de poids et de volume des fruits

Les produits organiques sont très efficaces contre l'Alternariose.

La cadense des traitements peut varier de 15 à 7 jours en fonction des conditions climatiques, de l'état sanitaire et des produits utilisés.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX.